



AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉMOLITION #DEMO-2024-03

La soussignée donne avis public qu'à la séance ordinaire du Comité de démolition, qui sera tenue le mardi 6 août 2024 à 19h30, en la salle du Conseil, située au 390, rue Notre-Dame à Saint-Hugues, le Comité doit statuer sur la demande de démolition #DEMO-2024-03 relative à la démolition d'une annexe à la résidence sise sur le lot 2 707 689 correspondant plus précisément au 551, rue Notre-Dame.

Cette demande consiste plus précisément à autoriser la démolition d'une partie de la résidence (annexe arrière) située au 551, rue Notre-Dame en vue d'une reconstruction selon les mêmes dimensions qui fera l'objet d'une analyse de PIIA et devra être approuvée par résolution du Conseil municipal.

Toute personne voulant s'opposer à la démolition doit, dans les dix jours de la publication du présent avis, faire connaître par écrit son opposition motivée à la greffière-trésorière.

Nathaly Gosselin
Directrice générale adjointe
10 juillet 2024

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Nathaly Gosselin, directrice générale adjointe de la Municipalité de St-Hugues, certifie avoir publié l'avis public du recto, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le Conseil et ce, le 10 juillet 2024.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 10 juillet 2024.

Nathaly Gosselin
Directrice générale adjointe